

**DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ENTREE EN FORMATION INFIRMIERE
CANDIDAT AU PARCOURS SPECIFIQUE AIDE SOIGNANT EXPERIMENTE**

CALENDRIER DE SELECTION POUR LA FORMATION PARCOURS SPECIFIQUE

EPREUVES DE SELECTION FPC	
Ouverture des inscriptions	Mercredi 11 décembre 2024 à 12h00
Clôture des inscriptions	Vendredi 31 janvier 2025 à <u>12h00</u>
Epreuve écrite	Lundi 17 mars 2025 de 10H30 à 11h30 <i>Convocation 1 heure avant le début de l'épreuve</i>
Entretiens oraux	À partir du lundi 17 mars 2025 - 13h30 <i>Convocation individuelle adressée par mail</i>
Publication des résultats FPC	Lundi 31 mars 2025 à 14h00 <i>Affichage IFSI, site internet si autorisation</i> <i>Envoi par mail individuel dans les 8 jours suivants</i> <i>Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone</i>
EPREUVES DE SELECTION PARCOURS SPECIFIQUES	
Nombre de places ouvertes	12
Confirmation des candidats et date limite d'envoi du Livret de positionnement phase 1	Mercredi 02 avril 2025 avant 12h00 par mail administration@ifsi.univ-guyane.fr
Entretien de positionnement phase 1 (<i>candidat+ cadre de santé chargé de l'évaluation annuelle du candidat + cadre formateur</i>)	Lundi 07 au vendredi 11 avril 2025
Publication des résultats entrée en formation spécifique	Jeudi 18 avril 2025
Date limite dépôt du dossier d'inscription	Mardi 22 avril 2025
Date entrée en formation spécifique	Lundi 28 avril 2025
Entretien de positionnement phase 2 (<i>Infirmier tuteur et cadre formateur</i>)	Du lundi 28 au mercredi 30 juillet 2025
Publication des résultats (entrée en L2 ou L1)	Jeudi 31 juillet 2025
Date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'IFSI	Lundi 04 aout 2025
Date de la rentrée en L2	Mardi 02 Septembre 2025

INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne au plus tard le vendredi 31 janvier 2025 à 12h00

Aller sur le site du GHT : <https://www.ghg-guyane.fr/chc/enseignement>

Ou scanner le QR code ci-dessous



NB :

1. A la fin de l'inscription en ligne, vous devez impérativement télécharger votre récapitulatif d'inscription qui fait foi de votre inscription.
2. Garder précieusement une copie de votre dossier d'inscription aux épreuves de sélection.
3. **Imprimer le livret de positionnement** joint en annexe de ce document.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION FPC

Tout dossier d'inscription incomplet sera considéré comme non conforme, refusé et non traité.

ELEMENTS DU DOSSIER D'INSCRIPTION A DEPOSER EN LIGNE

- Pièce d'identité **en cours de validité** pendant toute la durée de la formation (carte d'identité ou passeport). **Copie couleur recto verso sur le même versant de page**
- Pour les candidats étrangers hors Union Européenne : **titre de séjour ou de résident en cours de validité pour toute la période de la formation**
- Copie des originaux des diplômes**
- Si diplômes étrangers, **titres traduits en français** : vous devez effectuer cette démarche en ligne sur le site internet <http://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>
- Pour les candidats étrangers hors Union Européenne, **une attestation du niveau B2 de langue française** au minimum (cf cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe)
- Le(s) **certificat(s) du ou des employeurs** attestant au minimum, à la date d'inscription aux épreuves de sélection, de **3 ans d'exercice professionnel** en qualité d'aide-soignant (soit 4821 heures en équivalent temps-plein) sur les 5 dernières années. **Ces attestations doivent faire mention du nombre d'heures de travail effectué**
- Les **attestations de formation continue**
- Un Curriculum Vitae **dactylographié**
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un projet professionnel **manuscrit**, n'excédant pas 2 pages, permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle
- La demande d'aménagement des épreuves pour les candidats en situation de Handicap
- Le récépissé attestant du règlement des 120,00 euros de droits d'inscription aux épreuves de sélection. Paiement à effecteur au guichet de la régie hospitalière (CB/ESPECE) ou par virement bancaire.

DOCUMENTS A ENVOYER PAR MAIL APRES LES RESULTATS

Avant le 02 avril 2025 à 12h00 : administration@ifsi.univ-guyane.fr

- Courrier d'engagement mentionnant :**
 - la volonté de suivre ce parcours **raccourci et intensif** dénommé « parcours spécifique »
 - la contribution de l'employeur pour suivre ce dispositif (modèle en annexe)
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence** (AFGSU) niveau 2 en cours de validité. (L'absence d'actualisation de la FGSU peut être tolérée à l'entrée dans le dispositif, cette condition devra obligatoirement être remplie à l'entrée en 2ème année de formation en soins infirmiers)
- Livret de positionnement phase 1** complété et retourné à IFSI (annexe 3)

DEMANDE D'AMENAGEMENT DES EPREUVES POUR CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP

NOM DE NAISSANCE : _____

NOM D'USAGE : _____

PRENOM : _____

Les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions de déroulement des épreuves de sélection.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), l'Institut des Formations peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap.

AMENAGEMENT DES EPREUVES (à remplir selon la situation du candidat) :

Je bénéficie d'une RQTH

L'organisme qui m'accompagne est.....

La personne référente est

Ses coordonnées téléphoniques sont :

J'ai un dossier de demande de RQTH en cours d'examen

L'organisme qui m'accompagne est

La personne référente est

Ses coordonnées téléphoniques sont :

Je joins la notification d'avis d'aménagement des conditions d'examen de la MDPH
(Mention de l'épreuve et date de l'épreuve pour laquelle elle est délivrée)

Référente Handicap : marie-odile.mathurin@ifsi.univ-guyane.fr

DROITS D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

Les candidats doivent s'acquitter des droits d'inscription aux épreuves de sélection d'un montant de 120,00 euros pour l'année 2025.

<p><i>Ces frais correspondent aux frais d'ouverture et de traitement de votre dossier administratif et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement en cas de désistement et/ou d'absence aux épreuves (article 3 de l'Arrêté du 14/10/1988)</i></p>					<p>120,00 €</p> <p>À régler par CB / Espèces à la Régie du CH de Cayenne</p> <p>Ou par virement bancaire (IBAN ci-dessous), Précisez NOM, Prénom, Sélection IFSI</p>				
Règlement par virement bancaire									
Identifiant national de compte - RIB									
Code banque	Code guichet	N° de compte		Clé RIB	Domiciliation				
10071	97300	00002005227		85	TPCAYENNE				
Identifiant International de compte – IBAN International Bank Account Number									
								BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1973	0000	0020	0522	785	TRPUFRP1		
<p><i>Pour tout règlement fait par virement bancaire, veuillez préciser votre Nom, Prénom et la sélection IFSI</i></p>									

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Justificatif de paiement des droits d'inscription aux épreuves de sélection de l'IFSI

CENTRE HOSPITALIER ANDREE ROSEMON - IFSI DE CAYENNE
Coupon de paiement (partie du coupon réservée à l'administration de l'IFSI)

Cayenne le.....

NOM et Prénom du candidat :

Prestation(s) :

Institut de Formation en Soins Infirmiers
(IFSI)

Virement, le/...../.....

Total : 120.00 euros

Visa administration IFSI

CENTRE HOSPITALIER ANDREE ROSEMON - REGIE – TRESOR PUBLIC
Récépissé (partie du coupon réservée au régisseur du CHC)

Cayenne le.....

NOM et Prénom du candidat :

Prestation(s) :

Institut de Formation en Soins Infirmiers
(IFSI)

Total : 120.00 euros

Visa du régisseur

DUREE ET COUT DE LA FORMATION

Date : 28 avril 2025 au 25 juillet 2025

Durée : 420 h (3 mois)

- Enseignement théorique : 245 heures réparties en 4 séquences / 7 semaines
- Stage clinique : 1 stage à temps complet d'une durée totale de 175 heures / 5 semaines

Coût :

Frais d'inscription de la formation parcours spécifique : 175,00 €

- Cout de la formation parcours spécifique : 3 300,00 €
- Cout de la formation L2 : 8450,00 €
- Cout de la formation L3 : 8450,00 €

EPREUVES DE SELECTION FPC

Deux épreuves de sélection :

1- Une épreuve écrite notée sur 20 points d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve :

- ✓ **La sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions** dans le domaine sanitaire et social, est **notée sur 10 points**.

Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

- ✓ **La sous-épreuve de calculs simples** est **notée sur 10 points**.

Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

2- Un entretien de vingt minutes, noté sur 20 points, portant sur l'expérience professionnelle du candidat :

- ✓ Il s'appuie sur la **remise d'un dossier professionnel (2 pages maximum manuscrites)** permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle, (Cf. : pièces constituant le dossier).

Les attendus et critères nationaux :

Les attendus et critères nationaux, conformément à l'arrêté du 3 janvier 2019, permettant au candidat de mesurer les connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation d'infirmiers sont les suivants :

Attendus	Critères
1 - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
	1-2 Connaissance du métier
	1-3 Sens de l'intérêt général
2 - Qualités humaines et capacités relationnelles	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
	2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe
	2-3 Aptitude à échanger / communiquer avec autrui
	2-4 Pratique des outils numériques
	2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
3 - Compétences en matière d'expression orale et écrite	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
4 - Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
	4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique
	4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
5 - Compétences organisationnelles et savoir-être	5-1 Rigueur, méthode, assiduité
	5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

Admission :

Une note < 8/20 à l'une des deux épreuves prévues au 1° et 2° du présent article est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20 sur 40 aux épreuves mentionnées aux 1° et 2°.

ETAPES POUR INTEGRER LE PARCOURS SPECIFIQUE

<p style="text-align: center;">Etape 1 :</p> <p>Récupération du livret de positionnement phase 1 dès l'ouverture des inscriptions</p>	<p><u>Le livret de positionnement</u> est téléchargeable dès l'ouverture des inscriptions. Le candidat doit renseigner son parcours professionnel et de formation. Il doit impérativement s'autoévaluer sur les attendus de la fin de la 1^{ère} année en soins infirmiers.</p> <p>Ce livret est à renvoyer à l'IFSI au plus tard 2 jours après la publication des résultats.</p>	
<p style="text-align: center;">Etape 2 :</p> <p>Sélection des candidats par l'établissement</p>	<p>Le candidat sélectionné en amont par son établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formule sa demande d'intégration dans le parcours spécifique auprès de son employeur - Rédige un écrit attestant son engagement à suivre ce parcours spécifique en mentionnant qu'il a bien pris compte ce qu'implique une reprise d'études dans sa vie professionnelle et personnelle. 	
<p style="text-align: center;">Etape 3 :</p> <p><u>Confirmation des candidats qui ont réussi la sélection FPC</u></p>	<p>Le candidat confirme sa candidature au parcours spécifique par l'envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du livret de positionnement phase 1 - De la lettre d'engagement parcours spécifique aide-soignant signée par l'employeur 	
<p style="text-align: center;">Etape 4 :</p> <p><u>Entretien de positionnement</u> Repérage des compétences avant l'intégration à la formation spécifique</p>	<p>Entretien d'une heure sur les éléments de compétences considérés comme déjà acquis et sur les besoins en formation.</p> <p>La partie « repérage des éléments acquis au regard des compétences ciblées (1, 2, 4, 5, 7) dans le parcours spécifique est renseignée.</p>	
<p>Synthèse de l'entretien et orientation :</p>	<p>Synthèse réalisée oralement à la fin de l'entretien par le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI.</p> <p>Le candidat identifie alors ses axes de travail pendant la période du parcours spécifique de 3 mois pour faire évoluer son niveau de compétence.</p>	
	<p>1-Le candidat présente des prérequis insuffisants pour intégrer le dispositif, il est orienté vers un parcours complet de formation en soins infirmiers L1</p>	<p>2-L'ensemble des prérequis est considéré comme étant acquis, le candidat est orienté vers le dispositif spécifique. Le processus se poursuit et il réalise les 7 semaines de formation théorique.</p>
<p style="text-align: center;">Etape 6 :</p> <p>Inscription en formation</p>	<p>Dépôt du dossier d'inscription en formation spécifique.</p>	
<p style="text-align: center;">Etape 7 :</p> <p>Entrée en formation spécifique</p>	<p>Le candidat suit la formation spécifique à temps plein soit 35h par semaine. Il doit participer à tous les cours dispensés, sa présence est obligatoire.</p>	
<p style="text-align: center;">Etape 8 :</p> <p>Livret de positionnement phase 2</p> <p>Synthèse de l'entretien</p>	<p>Un entretien est réalisé avec l'infirmier tuteur et le cadre infirmier formateur référent de l'IFSI sur la base du livret de positionnement 2. La partie « évaluation » de chaque compétence est renseignée.</p> <p>Une synthèse orale du bilan de l'entretien est réalisée par l'infirmier tuteur et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI en recherchant un consensus avec le candidat. A l'issue de cet entretien :</p>	
	<p>1. Le candidat ne valide pas l'ensemble des éléments des compétences ciblées au cours de la formation pour intégrer la 2^{ème} année. Le candidat est orienté vers une entrée directe en L1 année de formation en soins infirmiers.</p>	<p>2.L'ensemble des éléments des compétences ciblées est considéré comme étant acquis, le parcours de formation est validé. Le candidat intègre la L2 à la prochaine rentrée universitaire.</p>
<p style="text-align: center;">Etape 9 :</p> <p>Inscription en L1 ou en L2</p>	<p>Dépôt du dossier d'inscription à l'IFSI</p>	

ENTREE EN FORMATION – PARCOURS SPECIFIQUE

La rentrée en formation dans notre Institut est subordonnée :

- A la production d'un **certificat médical émanant d'un médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine ;
- A la production d'un **certificat de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur (fiche médicale ARS)**.

COÛT DE LA FORMATION

Les droits d'inscription à l'IFSI ne sont pas remboursables.

	Financement par Employeur ou autre Organisme financeur (OPCA)
Droits d'inscription à l'IFSI	175 €
*Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (tarif 2024)	103 €
Frais pédagogiques du Parcours spécifique pour AS expérimentés	3300 €
Frais pédagogiques annuels de la formation infirmière	8450,00 €

**Les étudiants relevant de la formation continue des Centres Hospitaliers de Cayenne, Kourou et de l'Ouest Guyanais sont exonérés de la CVEC.*

Annexe 1

REGLEMENT INTERIEUR DES EPREUVES DE SELECTION

Le présent règlement s'applique aux épreuves de sélection pour l'admission en IFSI, conformément à l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier.

1. Le calendrier et les conditions de recevabilité sont détaillés dans le dossier d'inscription. Les informations fournies par le (la) candidat(e) engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le (la) candidat(e) s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des épreuves de sélection et la perte du bénéfice éventuel de l'admission dans l'Institut de Formation.

2. Les candidats ont l'obligation de se présenter 1/2 heure avant le début des épreuves de sélection.

3. L'identité des candidats est vérifiée avant le début de chaque épreuve par les formateurs surveillants de salle

- Lettre de convocation,
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour à l'exclusion de toute autre pièce). Le cas échéant, une attestation officielle de perte ou de demande de renouvellement de pièce d'identité doit être présentée, accompagnée d'un document officiel comportant une photo d'identité.

4. En entrant dans la salle, **le candidat émarge** avant le début de chaque épreuve,

5. La fraude est un délit, son auteur est passible de sanctions. Toute fraude ou tentative de fraude peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des épreuves de sélection, sans préjuger des poursuites éventuelles qui pourraient être engagées. En cas de fraude identifiée lors de la réalisation des épreuves, un rapport circonstancié sera réalisé par le(s) formateurs surveillant(s) le jour même, contresigné à la fin de l'épreuve, par ces derniers et le candidat concerné.

6. Aucun candidat ne peut accéder aux épreuves de sélection une fois les sujets des épreuves distribués. Il est formellement interdit aux candidats de s'absenter de la salle d'examen pendant la durée des épreuves. Toute absence constatée à l'une des épreuves de sélection annule la candidature.

7. Pour la réalisation de l'épreuve écrite, le candidat dispose uniquement du matériel suivant :

- Crayon à papier (les réponses au crayon de papier ne seront pas prises en compte), gomme, stylo d'une seule couleur (bleue ou noire), effaceur ou blanc correcteur, règle ;
- **Toute calculatrice sous quelque forme que ce soit est interdite.**

8. Chaque candidat dépose à l'entrée de la salle : son sac fermé, son téléphone portable éteint, ainsi que tout autre support et document, excepté la carte d'identité et la convocation. Il est formellement interdit de conserver tout appareil permettant le stockage ou la diffusion d'informations : montre connectée, calculatrice, baladeur, casque anti-bruit, trousse, étui...

9. L'épreuve écrite est anonyme. Le candidat doit rigoureusement respecter les consignes données pour assurer l'anonymat des copies.

10. A la fin de l'épreuve :

- L'ensemble des documents est remis au(x) surveillant(s) : brouillons, et copies ;
- Chaque candidat remet sa copie au formateur surveillant selon les consignes ;
- Toute remise de copie donne lieu à un émargement avant de quitter la salle.

Annexe 2

Modèle de lettre d'engagement **Parcours spécifique aide-soignant expérimenté**

Je soussigné(e),

(*nom et prénom du candidat*), répondant aux conditions mentionnées à l'article 7 bis de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier

- Demande à bénéficier de la dispense de la première année de formation en soins infirmiers, en raison de mon expérience et de mes compétences acquises en tant qu'aide-soignant ;
- M'engage à participer de manière active au parcours spécifique proposé (formation théorique et pratique, accompagnement spécifique assuré par l'infirmier tuteur et le référent cadre formateur en IFSI) et à intégrer la deuxième année de formation en cas de validation de cette phase préparatoire.

Salarié(e) de l'établissement de santé (*nom de l'établissement*), représenté(e) par (*nom du représentant légal*)

En termes de contribution au projet, l'établissement de santé employeur de (*nom et prénom du candidat*) identifie un infirmier tuteur en charge de l'accompagnement durant les 27 mois de formation qui se dérouleront en deux temps : 3 mois de phase préparatoire puis 24 mois de scolarité.

En tant que partenaire du projet, (*nom de l'établissement de santé*) pourra également l'accueillir pour le stage de 5 semaines (séquence 5) en respectant les conditions précisées dans le livret de positionnement du parcours spécifique de formation.

En cas de non-validation du parcours spécifique, il est conservé le bénéfice de la sélection par la voie de la formation professionnelle continue et la possibilité d'intégrer la formation en soins infirmiers en 1^{ère} année.

Date et signature :

Le directeur de l'établissement de santé

L'aide-soignant ou son représentant

LIVRET DE POSITIONNEMENT
PARCOURS SPECIFIQUE AIDE SOIGNANT ACCES EN
2E ANNEE DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Nom et prénom du candidat :

Etablissement dont relève le candidat :

Institut de formation en soins infirmiers de :

Table des matières

LE DISPOSITIF SPECIFIQUE DE FORMATION	2
LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 1 :	9
MODE D'EMPLOI	9
PRESENTATION DU CANDIDAT	10
REPERAGE DES ELEMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPETENCES INFIRMIERES CIBLEES (1, 2, 4, 5, 7) DANS LE PARCOURS SPECIFIQUE	12
DECISION PHASE 1	24
LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 2 :	25
MODE D'EMPLOI	25
BILAN DE LA FORMATION	26
REPERAGE DES ELEMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPETENCES INFIRMIERES CIBLEES	27
SEQUENCE 5 STAGE	37
DECISION PHASE 2	38

LE DISPOSITIF SPECIFIQUE DE FORMATION

1. Objet de la formation :

Mettre en place une formation spécifique, destinée à des aides-soignants expérimentés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) pour leur permettre de bénéficier d'une dispense totale de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers¹.

2. Conditions d'éligibilité :

Aides-soignants expérimentés exerçant à temps plein dans des conditions d'exercice variés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) en année N ou N-1 si report, retenus par les directions des établissements ou des structures employeurs et par l'IFSI à l'aide du livret de positionnement phase 1 et titulaires d'une AFGSU niveau 2 en cours de validité.

Condition d'ancienneté requise : Justifier d'un exercice à temps complet en tant qu'aide-soignant depuis au moins trois ans lors des cinq dernières années. Pas de condition particulière de parcours scolaire.

3. Durée de la formation :

3 mois soit 12 semaines ou 420 heures de formation réalisées en présentiel et en distanciel avec présence obligatoire. La proportion d'enseignements en distanciel ne peut dépasser 10 % de la durée totale de la formation soit 6 jours.

La formation sera réalisée en groupes de 10 à 15 personnes pour au moins 70 % du temps de formation.

Les formations seront déployées **de septembre 2023 à janvier 2024 pour la première période (rentrées de février) et d'avril à juin 2024 (rentrée de septembre) pour la deuxième période.**

4. Objectifs de la formation :

- Consolider les connaissances et les compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel pour intégrer avec succès la deuxième année de formation en soins infirmiers.
- Assimiler les enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers
- Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitaire de niveau licence
- Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier

¹ Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

5. Déroulement de la formation :

Séquence 1 (35h)

Accompagnement pédagogique individualisé/Projet personnel et professionnel

Déroulement : 2 jours positionnés au début de la formation et ensuite 3 jours à répartir au cours des trois mois de formation, attribution d'un référent IFSI et un tuteur IDE. Le livret de positionnement phase 1 et 2 est un outil de construction du parcours, de suivi de la démarche et de validation finale.

Objectifs et contenus :

Connaitre la formation infirmière et l'institut

- La formation infirmière sur les 3 ans (contenu, organisation universitaire CM – TD – semestres – stages – conditions de passage d'année...) instances, organisation du DE
- Les 3 mois de préformation et des conditions d'entrée en L2

Développer des méthodes de travail adaptées aux exigences de la formation infirmière

- Les différentes méthodes de travail utilisées en formation infirmière (travaux de groupe, prise de notes...), les différentes modalités d'évaluation utilisées.
- Les plateformes d'enseignement à distance et les outils numériques utilisés
- La recherche documentaire, le centre de documentation, la bibliothèque universitaire
- Dimension professionnalisante de la formation

Identifier ses ressources et enrichir le socle des compétences clés

Développer les compétences numériques et bureautique

Remise à niveau et accompagnement aux savoirs

- Mathématiques
- Français
- Utilisation logiciels bureautiques
- Méthode d'analyse
- Anglais

Séquence 2 (3 semaines 105h)

Domaine des sciences et techniques infirmiers, fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1, 2, 3 4 et 6 du référentiel infirmier

Déroulement : 4 à 6 jours de formation maximum seront consacrés à l'apprentissage du raisonnement clinique. 3 jours de formation minimum seront dédiés à l'apprentissage des principales techniques de soins infirmiers dont la maîtrise est attendue pour un étudiant en soins infirmiers de fin de première année.

4 à 6 jours seront consacrés à des études de situations professionnelles en lien avec les éléments des compétences 1, 2, 3, 4 et 6.

Objectifs et contenus :

Acquérir les notions clés pour situer la prise en soin individualisée dans le système de santé et les bases du raisonnement clinique infirmier

- Le raisonnement clinique
 - Recueil de données, grilles d'observation problèmes de santé ou pathologies, traitements pharmaceutiques, diagnostics infirmiers, construction d'un diagnostic de situation
 - projet de soin, projet de vie
- Analyses de situations à partir de situations de soins

Identifier les champs de compétence et d'activité de l'infirmière

- Code de déontologie – rôle propre / rôle sur prescription – autonomie de l'infirmière Référentiel activités et compétences de l'infirmière
- Protocole – procédure
- Transmissions, dossier patient informatisé

Mettre en œuvre et analyser des techniques de soins

- Calculs de doses et préparation
- Formation aux soins infirmiers étudiés en 1ère année de formation
- Rappels hygiène et asepsie
- Mise en situation de soins

Séquence 3 (1 semaine 35h)

Domaine des sciences humaines, sociales et droit en lien avec les compétences 5, 6 et 7 du référentiel infirmier.

Déroulement :

2 jours minimum seront consacrés à chacune des thématiques abordées dans la séquence : déontologie et droit / santé publique.

Objectifs et contenus :

Distinguer les notions de droit, morale, éthique

- Représentation et concepts en Droit, Ethique et Déontologie

Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique

- Les droits de la personne soignée
- Les chartes, le code de déontologie
- Les actes, les règles et le secret professionnel
- Respect, laïcité et identité dans les soins

Connaître les droits fondamentaux des personnes soignées et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle

- Législation en matière d'accès aux soins
- Les régimes de protection des personnes vulnérables

Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques

- Responsabilité juridique professionnelle infirmière
- Synthèse des apports théoriques, mobilisation des connaissances et des acquis de l'expérience

Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins, les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde

- Introduction à la santé publique
- Concept en santé publique /indicateurs de santé/déterminants de santé
- Organisation du système de santé/veille et sécurité sanitaire
- Economie de la santé / organisation du système de santé
- Epidémiologie, santé des Français, santé dans le monde

Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et de la population, intégrer les notions de risques et de danger

- Les différents types de risques dans le domaine de la santé
- Le risque et la sécurité sanitaire dans les établissements de santé

Séquence 4 (2 semaines 70h) :

Domaine des sciences biologiques et médicales en lien avec la compétence 4

Déroulement : 2 jours minimum seront consacrés à la pharmacologie, 6 à 8 jours à l'étude de situations en lien avec les processus traumatiques et psychopathologiques. Un travail personnel de mobilisation des connaissances en anatomie et physiologie des systèmes et organes et en physiopathologie d'une durée estimée à 14H est à prévoir.

Objectifs et contenus :

Revoir la notion de processus physiopathologique en mobilisant les principes de la sémiologie

- Notion de processus et ses mécanismes
- Principes de la sémiologie et les pré requis en anatomie-physiologie

Processus traumatique

Remobiliser la notion de processus traumatique physique et la survenue des pathologies traumatiques

- Les mécanismes d'apparition des traumatismes et leurs conséquences
- Lésions et traumatismes du squelette, des articulations et des membres
- Traumatismes crâniens et rachidiens
- Traumatismes thoraciques et abdomino-pelviens
- Notions concernant le polytraumatisme.

Processus psychopathologique

Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques

Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques

Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées

- Structuration de la personnalité
- Du normal au pathologique, symptomatologie (notions d'équilibre, de régulation des tensions intra-psychiques, organisation défensive saine et dysfonctionnelle, de décompensation, crise et urgence ...)
- Modèles d'analyse des troubles psychiques (psychanalytique, humaniste, systémique, phénoménologique, cognitiviste, neurobiologique, ...)
- Décompensations spécifiques (névroses, psychoses, états limites (border line), organisations narcissiques perverses ...)
- Types de thérapie des troubles psychiques (les psychothérapies, les techniques cognitiviste, comportementaliste, de réhabilitation psychosociale ...)
- Troubles du développement et facteurs favorisant
- Eléments de prise en charge (équipe, projet de soin, cadre thérapeutique, temporalité, fonction d'étayage et de contenance, et posture soignante (de la relation d'aide à la relation thérapeutique ...)

Séquence 5 (5 semaines 175 h)

Stage en milieu professionnel - compétences 1,2 et 4

Déroulement :

Ce stage de 5 semaines en continu doit permettre de compléter les connaissances et compétences acquises. Il pourra se faire chez l'employeur mais dans un autre service que celui fréquenté initialement et être un lieu de stage habituel des étudiants en soins infirmiers (ESI) de semestre 2. Positionnement en tant qu'ESI de S2. Utilisation de la feuille de stage pour les compétences 1,2 et 4 (niveau attendu d'un ESI en semestre 2)

Objectifs

Favoriser le changement de posture professionnelle et la construction identitaire d'un apprenant IDE

Mobiliser les connaissances et les acquis des séquences 1,2,3,4 dans les situations professionnelles rencontrées

Développer une démarche réflexive personnelle et des capacités d'analyse de ses pratiques professionnelles au regard des attendus de la profession IDE

6. Recommandations pédagogiques :

Les travaux proposés au cours des différentes séquences permettront également d'initier certaines compétences transversales indispensables au grade licence : aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression écrite et orale, au travail individuel et collectif, au repérage et à l'exploitation des ressources documentaires, ainsi que des compétences numériques et de traitement de l'information et des données et des compétences linguistiques (anglais).

Les modalités proposées s'attacheront à :

- utiliser au maximum des situations de soins si possible issues des expériences professionnelles des aides-soignants et de leur collaboration avec des infirmiers pour traiter les différentes thématiques , identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins et mobiliser les acquis de la relation soignant-soigné
- privilégier les mises en situation y compris en utilisant les méthodes d'apprentissage en simulation.
- permettre une autoévaluation des connaissances et compétences acquises

7. Accompagnement :

Chaque aide-soignant engagé dans le dispositif bénéficie d'un accompagnement par un formateur de l'IFSI et par un IDE tuteur exerçant dans l'établissement employeur partenaire. Ce tuteur sera le partenaire privilégié de l'IFSI pendant le parcours spécifique et lors de la deuxième et troisième de formation.

L'infirmier tuteur assure un accompagnement personnalisé et spécifique des candidats AS à l'entrée en formation en soins infirmiers en 2ème année. Cette mission est un engagement professionnel et personnel, basé sur la confiance, le respect et la bienveillance. Pour cela, le tuteur doit :

- Etre titulaire du diplôme d'état d'infirmier
- Etre volontaire avec un engagement d'une durée minimale d'une année universitaire
- Etre formé au tutorat dans un IFSI (formation de 4 jours)
- S'engager à participer à la réunion d'information/organisation du dispositif « parcours spécifique AS » organisé par l'institut
- S'engager à un travail conjoint avec le formateur référent IFSI

Dans ce programme, il est essentiel que le tuteur connaisse les référentiels d'activités, de compétences et de formation des professionnels AS et IDE.

Un parrainage de ces aides-soignants par des étudiants de L3 peut être mis en place sur la base du volontariat pour favoriser l'intégration dans la dynamique du dispositif et s'acculturer aux attendus et aux outils utilisés.

LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 1 :

MODE D'EMPLOI

REPERAGE DES COMPETENCES ACQUISES ET DES COMPETENCES A DEVELOPPER

en référence à un niveau attendu pour un étudiant en soins infirmiers de fin de 1^e année

1. Le repérage des compétences se déroule en deux temps : Le livret de positionnement phase 1 est remis au candidat au moins **15 j avant la date de l'entretien**, afin qu'il renseigne son parcours professionnel et de formation (pages 10 et 11) et qu'il puisse **s'autoévaluer** sur les attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers en lien avec les compétences 1, 2, 4, 5, 7 du référentiel infirmier.
2. Un entretien est ensuite réalisé avec le **cadre de santé infirmier** en charge de l'évaluation annuelle du candidat, et le **cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI** sur les éléments de **compétences considérés comme déjà acquis** et sur les **besoins en formation**. Le candidat, le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI renseignent la partie « repérage des éléments acquis au regard des compétences ciblées (1, 2, 4, 5, 7) dans le parcours spécifique (page 12).

À la fin de l'entretien, le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI réalisent une **synthèse orale du bilan de l'entretien** en recherchant un consensus avec le candidat. Le candidat identifie alors ses axes de travail pendant la période du parcours spécifique de 3 mois pour faire évoluer son niveau de compétences.

Si le candidat présente des prérequis insuffisants pour intégrer le dispositif, il est orienté vers un parcours complet de formations en soins infirmiers.

Si l'ensemble des prérequis est considéré par les deux évaluateurs comme étant acquis, le candidat est orienté vers le dispositif spécifique. Le processus se poursuit.

PRESENTATION DU CANDIDAT

PARCOURS PROFESSIONNEL

Durée totale de votre expérience professionnelle :

:

Intitulé de l'emploi occupé (hors stages et alternance)	Etablissement /service	Ville	Dates de début et de fin

Parcours professionnel conforme ² oui

non

² Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au DEI

PARCOURS DE FORMATION

Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu, le cas échéant :

Intitulés des formations professionnelles suivies (AFGSU – Niveau 2, formation informatique, formation en langue ³ ...) Diplômes scolaires	Organisme de formation ou formateur	Ville	Durée et dates de la formation

³ Exemple de questions à se poser : *Maîtrisez-vous le vocabulaire de santé en anglais ? Avez-vous déjà traité une situation de soins en anglais ? Quelle était la situation ? Comment avez-vous réagi ?*

REPERAGE DES ELEMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPETENCES INFIRMIERES CIBLEES (1, 2, 4, 5, 7) DANS LE PARCOURS SPECIFIQUE

Objectifs du repérage des éléments acquis au regard des compétences infirmières ciblées acquises dans le parcours spécifique

- Repérer où se situe le candidat par rapport aux compétences IDE ciblées (niveau attendu de fin de première année de formation)
- Individualiser le parcours de formation du candidat en fonction de ses acquis

Qui réalise l'entretien de repérage des compétences ?

- Le candidat
- Le cadre de santé infirmier de l'employeur du candidat
- Le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI

Comment se déroule le repérage des compétences ?

- Auto-évaluation du candidat
- Entretien entre le candidat, le cadre de santé infirmier et le formateur référent de l'IFSI

Comment mener l'entretien de repérage des compétences du candidat ?

- Prendre connaissance du référentiel de compétences IDE, des éléments de compétences et des critères d'évaluation et du contenu des 3 mois de formation du parcours spécifique
- Présenter les cinq compétences ciblées dans le parcours spécifique (1, 2, 4, 5, 7) et le niveau attendu (fin de 1^e année en soins infirmiers) au candidat et lui remettre le livret de positionnement au moins 15 j avant l'entretien.
- Récupérer le livret de positionnement au moins 3 jours avant l'entretien.
- Prévoir un entretien d'au moins une heure avec le candidat.

Accueil du candidat

- Il est important de rappeler l'objectif et le contexte de l'entretien.
- Mettre à l'aise le candidat : lui poser quelques questions sur son parcours professionnel, ses souhaits, avant de le questionner compétence par compétence.

Analyse de l'expérience du candidat

- Demander au candidat d'évoquer des situations concrètes, des exemples précis illustrant son expérience professionnelle pour expliciter son autoévaluation : il s'agit de déterminer si le candidat a acquis les bases suffisantes sur les 5 compétences ciblées et a le potentiel nécessaire pour intégrer le parcours spécifique au travers de son expérience professionnelle.
- Renseigner les tableaux compétence par compétence.
- Conclure en faisant le bilan du repérage avec le candidat.

Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Compétence 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI
		Bilan // aux attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers
<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...) 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Conduire un entretien de recueil de données 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (Séquence 2)

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Compétence 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers
<ul style="list-style-type: none"> ● Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> ● Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants 	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (Séquence 2)

Compétence 4 : Mettre en œuvre les actions à visée diagnostique ou thérapeutique

Compétence 4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI
		Prérequis suffisants pour aborder le parcours spécifique
● Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Conduire une relation d'aide thérapeutique	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutique	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...)	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 4)

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Compétence 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1 ^e année de formation en soins infirmiers
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé... 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
<ul style="list-style-type: none"> Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients 	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 3)

Compétence 7: Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Compétence 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	Auto-évaluation du candidat	Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI
		Prérequis suffisants pour aborder le parcours spécifique
● Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
● Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	<input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/> observé <input type="checkbox"/> a été associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^e année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 3)

Décision phase 1

Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant acquis

Nom /prénompeut intégrer le parcours de formation spécifique aide-soignant - accès en 2^e année de formation en soins infirmiers.

Sous réserve de la signature conjointe de la lettre d'engagement par le candidat et l'établissement de santé accompagnateur.

Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant insuffisants

Nom /prénomconserve le bénéfice de la sélection FPC et peut intégrer la 1^e année de formation en soins infirmiers

CADRE DE SANTE INFIRMIER

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____ Signature :

CADRE DE SANTÉ INFIRMIER FORMATEUR

Nom : Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____ Signature :

CANDIDAT

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____ Signature :

ACCORD DE LA DIRECTION de l'ETABLISSEMENT DE SANTE

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) :

donne mon accord pour l'intégration de nom prénom

dans le parcours de formation spécifique aide-soignant - accès en 2^e A de formation en soins infirmiers.

Date : __/__/____

Signature et cachet :

LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 2 :

MODE D'EMPLOI

REPERAGE DES COMPETENCES ACQUISES ET DES COMPETENCES A DEVELOPPER en référence à un niveau attendu pour un étudiant en soins infirmiers de fin de 1^e année après la période de formation spécifique de 3 mois

Le bilan de la formation réalisée se déroule en deux temps :

3. Le livret de positionnement phase 2 est remis au candidat **à la fin de la période de formation et au moins 10 j avant la date de l'entretien**, afin qu'il prépare le bilan des acquis suite à la formation suivie (points forts, points à améliorer) et renseigne les situations retenues pour les 5 compétences ciblées dans le projet. Les situations choisies peuvent avoir été rencontrées dans une expérience professionnelle d'aide-soignant antérieure ou lors du stage de la séquence 5.
4. Un entretien est ensuite réalisé avec l'infirmier tuteur et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI sur la base du livret (Bilan de la formation cf p. 26, « fiches compétences » repérage des éléments acquis pp. 27 et suivantes remises sous forme d'un document tapuscrit d'un minimum de 6 pages et d'un maximum de 12 pages, feuille de stage séquence 5). L'infirmier tuteur et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI renseignent la partie « évaluation » de chaque compétence.

À la fin de l'entretien, l'infirmier tuteur et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI réalisent une synthèse orale du bilan de l'entretien en recherchant un consensus avec le candidat.

Si le candidat ne valide pas l'ensemble des éléments des compétences ciblées au cours de la formation pour intégrer la 2^e année, le parcours de formation spécifique n'est pas validé, une attestation de participation au parcours spécifique de formation est délivrée, le candidat est orienté vers une entrée directe en 1^e année de formation en soins infirmiers conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier, le candidat conserve le bénéfice de la sélection FPC.

Si l'ensemble des éléments des compétences ciblées est considéré par les deux évaluateurs comme étant acquis, le parcours de formation spécifique est validé et l'attestation de validation est remise au candidat, à l'établissement employeur et à l'IFSI sous forme dématérialisée.

BILAN DE LA FORMATION

A renseigner par le candidat

Séquences de formation	Ce que j'ai appris	Ce que je dois encore approfondir	Observations
Séquence 1			
Séquence 2			
Séquence 3			
Séquence 4			
Séquence 5			

Appréciation du tuteur infirmier et du cadre formateur référent de l'IFSI sur le suivi par le candidat du parcours spécifique

REPERAGE DES ELEMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPETENCES INFIRMIERES CIBLEES

Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Décrire une situation de soin en lien avec la compétence 1

Analyser la situation au regard de vos connaissances

Evaluation du cadre de santé infirmier formateur et de l'infirmier tuteur :

	4 ⁴	3	2	1	Observations
Les informations recherchées sont-elles utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient ?					
Les informations recueillies sont-elles analysées en utilisant un raisonnement clinique ?					
Des hypothèses sont-elles dégagées au regard de l'analyse de la situation ?					
Le raisonnement clinique intègre les concepts de santé, maladie, maladie chronique, handicap, douleur, accidents de la vie					

Les connaissances mobilisées permettent la validation de la compétence à hauteur des attendus de première année⁵ ?

OUI

NON

⁴ 4 très satisfaisant à 1 insatisfaisant

⁵ Entourez la réponse correspondant à votre choix

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

A partir de la situation clinique décrite et analysée pour la compétence 1, élaborer un projet de soin et proposer-en la planification :

Analyser la situation au regard de vos connaissances :

Evaluation du cadre de santé infirmier formateur et de l'infirmier tuteur :

	4 ⁶	3	2	1	Observations
Le projet des soins est-il en cohérence avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique ?					
La planification des soins prend-elle en compte les priorités ? Est-elle réaliste ?					
Le projet de soins s'inscrit-il dans une pluriprofessionnalité ?					
Le consentement du patient est-il recherché ?					

Les connaissances mobilisées permettent la validation de la compétence à hauteur des attendus de première année⁷ ?

OUI **NON**

⁶ 4 très satisfaisant à 1 insatisfaisant

⁷ Entourez la réponse correspondant à votre choix

Compétence 4 : Mettre en œuvre les actions à visée diagnostique ou thérapeutique

Décrire deux situations de soin en lien avec les enseignements de la séquence 4

Analyser les situations décrites au regard de vos connaissances en biologie, anatomie et physiologie

Décrire le processus physiopathologique pour chacune des situations

Evaluation du cadre de santé infirmier formateur et de l'infirmier tuteur:

	4 ⁸	3	2	1	Observations
Les connaissances en biologie sont-elles exactes ?					
La compréhension des mécanismes physiopathologiques est-elle juste ?					
Les mécanismes (action, absorption élimination) centrés sur la pharmacologie sont-ils compris ?					

Les connaissances mobilisées permettent la validation de la compétence à hauteur des attendus de première année⁹ ?

OUI **NON**

⁸ 4 très satisfaisant à 1 insatisfaisant

⁹ Entourez la réponse correspondant à votre choix

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

A partir d'une situation vécue expliquer votre rôle d'acteur de la santé :

Analyser la situation au regard de vos connaissances dans le domaine de la santé publique :

Evaluation du cadre de santé infirmier formateur et de l'infirmier tuteur :

	4 ¹⁰	3	2	1	Observations
Les concepts en santé publique, santé communautaire, (prévention, promotion de la santé, indicateurs, déterminants ...) sont-ils connus ?					
Au regard de la situation décrite, le candidat comprend-il la place qu'il occupe dans l'offre de soin et de santé ?					

Les connaissances mobilisées permettent la validation de la compétence à hauteur des attendus de première année¹¹ ?

OUI **NON**

¹⁰ 4 très satisfaisant à 1 insatisfaisant

¹¹ Entourez la réponse correspondant à votre choix

Compétence 7: Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Décrire une pratique professionnelle en lien avec l'accompagnement d'une personne dans les gestes de la vie quotidienne

Analysez cette situation en regard des valeurs et des droits humains, en distinguant ce qui relève du droit, de la déontologie et de l'éthique. Mesurez les enjeux et impacts de cette situation dans le domaine des risques. Proposez des hypothèses de solutions.

Evaluation du cadre de santé infirmier formateur et de l'infirmier tuteur:

	4 ¹²	3	2	1	Observations
Les notions de déontologie, de droit, d'éthique sont-elles distinctes?					
Les risques sont-ils mesurés dans la situation présentée?					
Des hypothèses de solution sont-elles apportées?					

¹² 4 très satisfaisant à 1 insatisfaisant

SEQUENCE 5 STAGE

Stage en milieu professionnel compétences 1,2 et 4 (à renseigner par l’infirmier tuteur à partir de la feuille de stage remplie par le service d’accueil)

Déroulement :

Ce stage de 5 semaines en continu doit permettre de compléter les connaissances et compétences acquises. Il pourra se faire chez l’employeur mais dans un autre service que celui fréquenté initialement où ne travaille pas l’infirmier tuteur et être un lieu de stage habituel des étudiants en soins infirmiers (ESI) de semestre 2. Positionnement en tant qu’ESI de S2. Utilisation de la feuille de stage pour les compétences 1,2 et 4 (niveau attendu d’un ESI en semestre 2)

Lieu :

Validation des compétences 1,2,4

OUI

NON

Commentaires

Joindre la feuille de stage au livret

Décision phase 2

Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant acquis

Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant insuffisants

INFIRMIER TUTEUR

Nom : Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____ Signature :

CADRE DE SANTÉ INFIRMIER FORMATEUR

Nom : Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____ Signature :

CANDIDAT

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____ Signature :

DIRECTION DE L'IFSI

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) :

Valide le parcours spécifique de formation¹³ suivi et donne mon accord pour l'intégration de nom prénom en 2^e A de formation en soins infirmiers.

Ne valide pas le parcours spécifique de formation¹⁴ suivi par nom prénom qui conserve le bénéfice de la sélection FPC et peut intégrer la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers s'il le souhaite.

Date : __/__/____ Signature Tampon

¹³ Article 7 bis de l'arrêté du 31 juillet 2009

¹⁴ Article 7 bis de l'arrêté du 31 juillet 2009

